COMBLES ET CLOCHER DE L'EGLISE DE FOURG (Identifiant national : 430020079)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 33000008)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, .- 430020079, COMBLES ET CLOCHER DE L'EGLISE DE FOURG. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020079.pdf*

Région en charge de la zone : Franche-Comté
Rédacteur(s) :DREAL Franche-Comté
Centroïde calculé : 863562°-2238881°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 15/10/2009
Date actuelle d'avis CSRPN : 03/10/2023
Date de première diffusion INPN : 09/11/2022
Date de dernière diffusion INPN : 13/11/2023

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 5
6. HABITATS 5
7. ESPECES 7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 8
9. SOURCES 8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Doubs
- Commune : Fourg (INSEE : 25253)

1.2 Superficie

,12 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 270
Maximale (mètre): 270

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Sous nos latitudes, la cohabitation entre les chauves-souris et l'homme s'est amorcée depuis quelques centaines de milliers d'années, ces deux mammifères ayant partagé des espaces souterrains communs dès la Préhistoire. Cependant, les périodes glaciaires obligeront les chauves-souris à migrer au sud à la rencontre de conditions plus chaudes et ce n'est qu'avec le réchauffement climatique intervenu 6000 ans avant notre ère que leur peuplement devient assez semblable à celui actuellement connu. Toutefois leur répartition diffère : la forêt couvre majoritairement notre continent si bien que dominent les espèces forestières qui profitent des cavités des arbres ou décollement d'écorces (vespertilion de Bechstein, noctule commune, barbastelle). La sédentarisation de l'homme et le développement de l'élevage ont progressivement induit un nouveau changement lié aux défrichements, à l'assèchement des marais pour l'agriculture et à la construction. Ainsi, sont nés les paysages semi-ouverts dont ont profité des espèces comme le grand rhinolophe ou le grand murin. En même temps, le développement des villages et des villes a favorisé les chauves-souris thermophiles comme le petit rhinolophe, la pipistrelle commune ou la sérotine commune ; toutes trouvent sous les charpentes ou derrière des volets des conditions de température estivales élevées qui leur sont très favorables pour l'élevage de leurs jeunes.

Les terrains de chasse changent régulièrement au cours de l'année en fonction des concentrations d'insectes et ce sont les biotopes de transition qui assurent les meilleurs garde-mangers et en particulier ceux situés non loin de l'eau : haies riveraines, cours d'eau, zones humides, lisières forestières et forêts. Il s'ensuit généralement des changements de sites, constants et étroitement liés au rythme biologique. Les distances entre ces gîtes sont variables : de 200 kilomètres pour le minioptère de Schreibers, elles n'excèdent pas 5 kilomètres pour le petit rhinolophe. Ces divers facteurs environnants ont induit, pour la plupart des espèces, une grande fidélité aux gîtes d'hiver et de mise bas.

A Fourg, les combles et le clocher de l'église accueillent une colonie de chauves-souris composée principalement de femelles de petit rhinolophe (60 individus) qui occupent l'édifice pour effectuer, de juin à fin août, une partie de leur cycle biologique à savoir la mise bas et l'élevage des jeunes. Le petit rhinolophe figure dans la liste rouge des espèces menacées en Franche-Comté et, avec un indice chiroptérologique de 88, ce gîte fait partie des plus importants de la région si bien qu'une mise en tranquillité des combles et du clocher doit être recherchée durant la période d'occupation. Cet édifice abrite également la chouette effraie.

Insectivore exclusif, le petit rhinolophe se révèle assez généraliste dans le choix de ses proies et ses territoires de chasse se situent dans un rayon moyen de 2 à 3 km autour du gîte. Pour se déplacer, les lisières lui sont indispensables et, pour s'alimenter, il recherche les paysages semi-ouverts de forêts feuillues et pâturages reliés par un maillage continu de haies. La proximité de milieux humides semble importante pour les femelles en phase de gestation et d'élevage des jeunes.

STATUT DE PROTECTION

Les combles et le clocher de l'église de Fourg ne sont pas protégés réglementairement. Toutefois, l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 assure une protection stricte des espèces et interdit la destruction ou l'altération des sites de reproduction ou des aires de repos.

OBJECTIFS DE PRESERVATION

La fermeture des accès des gîtes de mise bas, les travaux sur la toiture, le traitement des charpentes, la fréquentation humaine ou l'éclairage de l'édifice constituent des menaces pour la colonie. Une convention est prévue entre la commune et la Commission de protection des eaux afin de contractualiser ces différentes préconisations.

En même temps, la préservation des territoires de chasse est essentielle : la disparition des prairies, l'arasement des haies et ripisylves, l'assèchement des zones humides, les pesticides et les avermectines (traitements sanitaires du bétail) font partie des autres causes entraînant la disparition des colonies de reproduction.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Pas d'activité marquante

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Structures artificielles

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Domaine communal
- Domaine privé communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Critères d'intérêts patrimoniaux - Faunistique - Mammifères	- Zone particulière liée à la reproduction	

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Autres infrastructures	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Nuisances sonores	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Vandalisme	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges			- Mammifères - Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
J1.2 Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines	*86.2 Villages*				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
E2 Prairies mésiques	*38 Prairies mésophiles*				
G1 Forêts de feuillus caducifoliés	*41 Forêts caducifoliées*				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
C2 *Eaux courantes de surface*	*24* *Eaux courantes*				
I1 *Cultures et jardins maraîchers*	*82* *Cultures*				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	60313	*Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)*	*Petit rhinolophe*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CPEPESC Franche-Comté		61	184	1996 - 2015

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	60295	*Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)*	*Grand rhinolophe*	Reproduction indéterminée	Informateur : CPEPESC Franche-Comté		1		2015 - 2015
Oiseaux	3482	*Tyto alba (Scopoli, 1769)*	*Effraie des clochers, Chouette effraie*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Boireau J., Binot I. et Morel C.		6		1996 - 1996

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Mammifères	60295	*Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60313	*Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
Oiseaux	3482	*Tyto alba (Scopoli, 1769)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	CPEPESC Franche-Comté	2015	Rapport d'activité 2014 - Connaissance et préservation des chiroptères en Franche-Comté dans le cadre du Plan Régional d'Actions sur les chiroptères
	Roué S.Y.	2000	Actualisation de l'inventaire des sites à chiroptères de Franche-Comté. Rapport interne CPEPESC Franche-Comté
Informateur	Boireau J., Binot I. et Morel C.		
	CPEPESC Franche-Comté	2015	
	CPEPESC Franche-Comté		
	Roué S.Y.		